



Villard sur Doron

Bisanne 1500



« Qué ya dè neuve ? »



Vendredi 10 Août 20h
Eglise de Villard sur Doron

Concert

Flûte & Harpe

Matteo CESARI & Emilie GASTAUD

Entrée libre

FAURE
Berceuse

LISZT
Le Rossignol

DEBUSSY
Suite Bergamasque

DEBUSSY
Syrinx

BIZET
Entracte de Carmen

FAURE
Sicilienne

GRANADOS
Danse espagnole

IBERT
Entracte

SAINT SAENS
Fantaisie

Bis, ter etc...



Villard
sur Doron
Bisanne 1500



Verre de l'amitié
offert par
la municipalité



Commune de VILLARD-SUR-DORON
Compte-rendu du Conseil Municipal du 26 juillet 2012

1 – Validation des noms de voies de la commune

Le Conseil Municipal valide l'ensemble des noms de voies de la commune suivant la liste établie.

2 – Aménagement de Bisanne 1500 – Avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer avec le bureau d'étude ETI l'avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des espaces publics de Bisanne 1500, afin d'intégrer l'aménagement de parkings de surface d'une capacité de 100 places.

Cet avenant s'élève à 6 100 € HT, ce qui porte le total de la mission à 37 600 € H.T.

3 - Attribution de marché de travaux – création de la Route Forestière du Ruidoz

Une procédure d'appel d'offres en marché public à tranche conditionnelle a été passée selon la procédure adaptée pour la création de la route forestière du Ruidoz.

Pour mémo, le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué à l'O.N.F. pour un montant de 21 500€ H.T.

La commission d'appel d'offres a retenu l'entreprise DUMAS Frères comme étant l'offre économiquement la plus avantageuse pour un montant de :

Tranche ferme : 241 703,40 € H.T.

Tranche conditionnelle : 164 645,60 € H.T.

Soit un total de 406 349.00 € H.T.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer le marché à l'entreprise DUMAS Frères, et autorise le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce marché.

4 - Vente de bois à un particulier

Le Conseil Municipal autorise la vente à M. René Piccard de chablis renversés et situés près des bâtiments BELAMBRA, pour un montant total de 73,60 € H.T. Ces bois ne relevant pas du régime forestier, la facturation sera établie directement par la Mairie.

5 – Débord de toit sur voie communale

Le Conseil Municipal sursoit à sa décision concernant une demande de débord de toiture sur la voirie communale.

Questions diverses

- Progiciel mairie : validation de la proposition Berger-Levrault pour le renouvellement des logiciels Magnus (comptabilité, élections, état civil, facturation)
- Plan de Prévention des Risques Naturels (P.P.R.N.) : à l'ordre du jour du Conseil Municipal de septembre
- Plan Local d'Urbanisme : Une révision s'avère nécessaire : décision en septembre.

Prochain conseil municipal le 20 septembre 2012

Le petit mot des services techniques

Période de congés estivaux pour les services techniques. Néanmoins, et toujours entre mille et une interventions variées (arrosage des fleurs, changements/installations de compteurs d'eau, contrôle des niveaux de poubelles réparties sur les espaces publics, contrôle et entretien annuels des véhicules, dégagements de grilles pluviales après orages, aménagement de rangements pour l'école...), se sont faits ce mois-ci le nettoyage annuel des captages et réservoirs ainsi que l'entretien et le fauchage des espaces publics (cimetière, alentours des bâtiments, aires de jeux, sentiers).

Concernant les travaux de réseaux du chef-lieu, ils avancent bon train. Nous informons les particuliers concernés par ces travaux que les réunions de chantiers se tiennent tous les jeudis à 14h. Pour des raisons techniques, l'interruption de travaux initialement prévue au mois d'août n'aura pas lieu.

La circulation dans la traversée du village sur la RD 123 sera rétablie dès que les travaux auront dépassés le carrefour du Bochon. **Néanmoins, une autre perturbation de la circulation dans le chef-lieu est à prévoir à partir de fin août pour permettre la réalisation des travaux de réaménagement de l'ancienne poste.**



Après 2 ans d'implication professionnelle et personnelle passées aux côtés des élus et de l'équipe salariée de Villard, c'est avec une petite pointe de nostalgie que je quitte mes fonctions qui m'ont tant occupée et passionnée depuis le jour de mon arrivée. Mes choix actuels me portent en effet à laisser mes responsabilités professionnelles au profit de ma vie de famille. Un choix de vie que chacun peut comprendre. Bonne continuation à tous.
Adeline.





A Marcôt, les jeunes du Beaufortain mettent en place un sentier d'éducation environnemental

L'Association d'Animation du Beaufortain a encadré, cette année encore, un "chantier jeunes" dans le cadre des contrats jeunesse. Elisabeth, coordinatrice jeunesse, a animé cette semaine (9 au 13 juillet) pour créer un sentier d'éducation environnemental autour du lac de Marcôt. Elle était accompagnée de 9 jeunes entre 15 et 16 ans.

Les objectifs pédagogiques de ce projet étaient :

- Sensibiliser les jeunes à l'environnement et aux problèmes environnementaux du territoire
- Accompagner les jeunes dans une démarche de projet.

- Impliquer les jeunes dans l'animation du territoire.
- Encourager les jeunes dans leur découverte au monde du travail (travail demandé, organisation).

Ce sentier d'éducation à l'environnement se trouve sur les bords du lac de Marcôt sous la forme d'un jeu de texte à trou. Un livret a été rédigé avec des mots manquants. Le texte est à compléter en répondant aux questions placées sur des balises disposées le long du sentier. Le livret est à disposition à la cabane de la base de loisirs et en accès gratuit.

Deux jeunes villarains ont participé à cette expérience, ils nous livrent leur ressenti: « Nous avons été attiré par ce chantier jeune car il se déroulait en pleine nature (Marcôt). Nous nous rendions en vélo à Marcôt avec d'autres jeunes du Beaufortain ; afin de créer un parcours pour sensibiliser les gens sur le fait que leurs gestes ont des conséquences dramatiques sur l'environnement (L'homme a largement contribué à l'extension de la renouée du Japon). Ce que nous avons préféré est le côté bricolage car nous sommes très manuels. Nous avons aussi apprécié la rencontre humaine. »

Maxime Manon et Samuel Chamiot-Clerc.



Le sentier des Arpelières

Depuis de nombreuses années, des professionnels et bénévoles oeuvrent à la reconnaissance du site des tourbières sur le domaine du Sivom des Saisies.

Le sentier des Arpelières fait partie intégrante du site et permet une visite de lieux quasi « historiques » puisqu'ils permettent de remonter jusqu'à 10 000 ans dans le passé...

Un projet de Réserve Naturelle Régionale semble être la solution adéquate à la préservation et évolution d'un tel patrimoine.

C'est dans cette perspective qu'une visite des lieux s'est déroulée courant juillet pour présenter ce projet aux responsables environnement du Conseil régional. Etaient présents également, des élus des différentes communes propriétaires et des professionnels et scientifiques (ONF, DDT, ONCF, FRAPNA...)

La Réserve naturelle régionale de la Tourbière des Saisies est destinée à garantir la protection des espèces animales et végétales présentes sur le site, et la conservation de leurs habitats, en encadrant la fréquentation, les usages ainsi que les activités.

La réserve naturelle régionale de la tourbière des Saisies présente une mosaïque d'habitats naturels. Il s'agit de la plus grande tourbière acide à sphaignes du massif des Alpes. Différents types de zones humides ont été identifiés, ils correspondent le plus souvent à des habitats d'intérêt prioritaire au niveau européen. Pas moins de 38 espèces végétales remarquables ont été observées parmi les 290 taxons connus sur le site, notamment des espèces typiques de tourbière acide à sphaignes, 12 d'entre elles sont protégées au niveau national ou régional. Au niveau du règne animal, 287 taxons ont été dénombrés dans la réserve. Parmi ceux-ci, 50 espèces animales sont protégées au niveau national. Le site est particulièrement intéressant pour l'hivernage du tétras-lyre, mais aussi les chouettes forestières (chouette de Tengmal et chevêchette d'Europe), les amphibiens et les reptiles aquatiques.

Entre forêt et étangs ce sentier vous emmène à la découverte de la faune qui peuple l'unique et splendide écosystème des Tourbières. Une jolie petite balade, facile, relaxante et instructive.

Visite gratuite accompagnée par un guide ONF les mardis et jeudis (sauf jours fériés), de début juillet au 12 août. Rendez-vous à 14h30 au portique du ski de fond (à proximité de la chapelle des Saisies).

Livret sur la faune des Arpelières en vente (4 €) à l'Office du Tourisme.

Infos complémentaires : Itinéraire 4,2 km / 02:30 heure

En route pour la 6ème

Le 29 juin dernier, lors de la fête de l'école, M. le Maire a remis un dictionnaire aux 9 élèves de CM2 pour leur entrée au collège, en leur souhaitant une belle scolarité.



Communiqué de presse

ARLYSERE :

BALADES et RANDOS : de nouveaux services en ligne.

Balades, randonnées pédestres, VTT, cyclotourisme, vélos électriques...sur le site www.erando.fr, avec cartographies, survol du tracé en 3D, descriptif technique, itinéraire sur GPS.



Les 50 ans d'Ensemble « Une journée festive pour célébrer 50 ans d'amitié entre Ensemble et les Beaufortains : Ballades dans les villages à la rencontre d'habitants heureux d'en dévoiler les secrets et les typicités, une conférence d'Hélène Viallet sur le « Vivre Ensemble », un apéritif gentiment offert par la Communauté de Communes qui a rassemblé une cinquantaine de personnes et enfin un repas pour remercier les « artisans » qui ont fait vivre et durer Ensemble. Hubert Favre, fondateur et toujours animateur de la revue, était très ému par l'ambiance chaleureuse et les témoignages d'amitié qui ont accompagné cette soirée ».

A partir du 09 août : Exposition photos « Regards du Laos et du Népal » de Julien DOROL, Salle des Jonquilles, mairie de Villard - aux horaires d'ouverture habituels de la mairie

Vendredi 10 août : à 18h30 : visite guidée organisée par la FACIM : « Villard, entre dentellières et marchands joailliers » : promenade en famille à la découverte du village et des ruelles anciennes, de la somptueuse église baroque et des traditions du Beaufortain. Durée 1h30. Tarifs : 5 € adultes /gratuit pour les moins de 16 ans, les étudiants et les chômeurs

Vendredi 10 août : à 20h, Eglise de Villard-sur-Doron : concert Flûte et Harpe, avec Emilie GASTAUD et Mattéo CESARI.

DANS LE CANTON ET SES ENVIRONS

Samedi 4 août : à Beaufort : la Frison-Roche 11^{ème} édition

Samedi 4 août : aux Saisies, salle cristal, bal country à 18h, accès gratuit

Dimanche 5 août : à partir de 16h30 : « Deux trésors baroques en Beaufortain » : visite des églises de Queige puis de Villard (durée : 1h45) - Tarifs : 5 € adultes /gratuit pour les moins de 16 ans, les étudiants et les chômeurs

Dimanche 5 août : aux Saisies : fête des Saisies

Mardi 07 août : Rando-étoile et cors des Alpes : voir encart ci-après

Mardi 07 août : aux Saisies : Star tour - Rdv à la salle cristal à 20h

Mercredi 08 août : aux Saisies : concert Gadjenko en extérieur place Berthod. Groupe de « world jazz ». Accès gratuit à partir de 18h

Jeudi 09 août : journée amicale de pétanque aux Saisies. Ouverture à 14h

Samedi 11 août et Lundi 20 août : concert de clarinette aux Saisies à 21h. Rdv salle cristal

Samedi 11 et Dimanche 12 août : fête folklorique d'Arêches

Samedi 18 et Dimanche 19 août : finale régionale de natation estivale. Piscine du Beaufortain. Bassins réservés à la compétition. Accès gratuit pour le public

Mardi 21 août : conférence en images : la Savoie depuis 1860, regards d'hier et d'aujourd'hui. Salle de la Chaudanne à Arêches à 18h30

Les 31 août : Passage du « Tour cycliste de l'Avenir »

Dimanche 09 septembre : étape du tour du Mont-Blanc de voitures anciennes. Arrêt des voitures à Beaufort et au Cornet de Roselend de 10h30 à 12h

RANDO-ETOILE et CORS DES ALPES le 7 août

Organisée par Festi'Roch (groupe d'animation de la paroisse Saint Roch en Beaufortain), et en partenariat avec l'AAB, Handicap Altitudes et l'O.T. d'Arêches-Beaufort, une journée sportive, festive, et musicale aura lieu le 7 août prochain (report au 9 août en cas de mauvais temps). 8 itinéraires variés dans les hauts de Roselend (crêtes de Parozan, Crêtes d'Arpire, Roc du Biolley, etc...) de 1,5 à 5 heures pour tous les niveaux de marche. Itinéraire Handisport. Départs échelonnés de 8 h 30 à 11 heures, de Treicol ou du Plan de la Lai, en fonction de l'itinéraire choisi. Rendez-vous pour tous, après la randonnée, vers 13h00, au panorama superbe de la Petite Berge pour un pique-nique rencontre, festif, au son des cors des Alpes (groupe Vox Alpina). Journée entièrement gratuite. Café offert par la paroisse Saint Roch. Retour rapide vers points de départ à partir de 15 heures. Renseignements et inscriptions à l'office de tourisme d'Arêches-Beaufort (04 79 38 15 33) ou sur le site www.paroissesaintroch.com.

MAIRIE :

Tél : 04 79 38 38 96 / Fax : 04 79 38 32 64
mairie@villardsurdoron.com - www.villardsurdorom.com

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h30-11h30 / 14h-16h30

Mercredi : 8h30-11h30

Permanence du Maire :

Lundi après midi **sur RDV** de 14h à 17h

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :

8h30-11h30 / 14h-16h

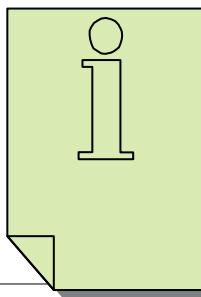
BIBLIOTHEQUE :

En août, tous les Mardi : 16h30-18h30

DECHETTERIE (04 79 38 70 40) :

Lundi, Mercredi, Vendredi : 8h-12h30

Samedi : 8h-12h30 / 13h30-17h



MESSES EN AOÛT

Villard : Dimanche 5 & mercredi 15 à 10h

Queige : Dimanche 12 & 26 à 10h

Les Pointières : Dimanche 19 à 10h

Beaufort : Dimanche 05, 12 & 19 à 10h

Mercredi 15 à 10h

Roselend : Jeudi 16 à 11h

Arêches : Dimanche 05 & 12 à 10h

Mercredi 15 à 10h

Hauteluze : Dimanche 05 & 12 à 10h

Mercredi 15 à 10h

Dimanche 19 à 10h (fête du costume)

Les Saisies : Dimanche 05 & 12 à 18h

Mercredi 15 à 10h et 18h

Dimanche 19 à 18h

Dimanche 26 à 10h